



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Spécialité : Polyvalent navigant pont machine

Le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du Baccalauréat professionnel Métiers de la mer de la spécialité : Polyvalent navigant pont machine, les candidats suivants :

Centre de Etel

Admis : 5

BENGLOAN Titouan, Julien, Lorient

COLLIN Morgan, Gwenaël, Auray

DANIEL Mathys, , Lorient, avec mention Assez Bien

GUYADER Liam, , Lorient, avec mention Assez Bien

KANE Omar, , Lorient

Centre de Fécamp

Admis : 10

CHARLES Joshua, Louis, Dieppe, avec mention Assez Bien

CRICQUET Lucas, Jérémie, Caen, avec mention Assez Bien

GALLAIS Enzo, Michel, Le Havre

GANCEL Morgan, Alexandre, Cherbourg, avec mention Assez Bien

LEROUX Paco, Yannick, Fécamp, avec mention Assez Bien

LEROY Lola, Lydie, Dieppe, avec mention Assez Bien

LESUEUR Léopold, Cyrille, Dieppe, avec mention Assez Bien

ROPERS Geoffroy, Lucien, Caen, avec mention Assez Bien

ROULT Billy, Gérard, Dieppe, avec mention Assez Bien

VERGER Léo, Jimmy, Dieppe, avec mention Assez Bien

Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono

Centre de La Rochelle

Admis : 10

GRAGLIA Arthur, François, La Rochelle

HERVÉ Jade , Lilou, Marennnes, avec mention Assez Bien

LAMOTHE Quentin, Bernard, La Rochelle, avec mention Bien

MILAN Tobias, Léo, La Rochelle

PACHOLCZYK-SOARES Théo, Vincent , La Rochelle

PARTHENAY Matys , Gilles, La Rochelle, avec mention Assez Bien

PRINCIPEAUD-IBRAHIM Matéo, Mehdi, La Rochelle, avec mention Assez Bien

RAOULX Nino, Henri, Marennnes, avec mention Assez Bien

SENRENS Jean-Victor, Daniel, La Rochelle

YVON Roch, Louis, La Rochelle, avec mention Assez Bien

Centre de La Trinité

Admis : 1

CRISPIN Marc-Antoine, Emmanuel , Fort-de-France

Centre de Le Port EAM

Admis : 17

ABDALLAH Saïdina , , Dzaoudzi

ANTIPHAN Ryan, Andy, La Réunion

BALEINIER Orlane , , La Réunion

CHAMARD Gabriel, Marc-Antoine, La Réunion

FROMENT Mathis, Hiro, La Réunion

GRONDIN Guillaume, , La Réunion, avec mention Assez Bien

JANIO Mahadeven, , La Réunion, avec mention Assez Bien

LEBRETON Mathis, Didier, La Réunion

LOPEZ Nathan, Daniel, La Réunion, avec mention Assez Bien

MADI HAFIDHOU Kamardine, , La Réunion

NATIVEL Manuel, Paul, La Réunion

OUSSENI Saylane, , La Réunion, avec mention Assez Bien

PAYET Djeny, , La Réunion

TALIMBOLA Idamy, Jean-Médéric, La Réunion

TATEL Anderson, Jean-David, La Réunion

TECHER Yann, , La Réunion, avec mention Bien

THOMAS Joshua, Jean-Pablo, La Réunion, avec mention Assez Bien

Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.

Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono